



Supression de mon allocation adulte handicapé

Par lehetre

Bonjour,

La MSA vient de me notifier que mon AAH de 350 euros mensuel serait supprimé a partir de janvier 2022 suite a ma déclaration de ressource que j'ai effectué en decembre 2021.

Motif :je percois une rente invalidité de mon assurance prévoyance privée facultative d'un montant au moins égal a celui de l'allocation , (570 euros par mois).

J'ai cotisé personnellement 27 ans a cette assurance pour me couvrir d'un risque invalidité suite a maladies ou accidents qui engendreraient une IPP supérieur a 66%.

Agé de 59 ans, mon handicap invalidité est 50 a 79 %, reconnu par la CDAPH en invalidié deuxième categorie.(pension d'invalidité de 570 euros, revenu fiscal de refference 12500 euros , nombre de parts 2).

Ont ils le droit de supprimer cette allocation? je compte déposer un recours auprès du president de la commission recours amiable de la MSA pour contester cette décision.

Que pensez vous de ma situation ?

Faut il que j'aille jusqu'au tribunal?

Merci de vos réponses et de vos conseils.